



2024

2023

# Rapport d'activité

Satigny, le 21 mars 2025



[www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch)



# Sommaire

<b>1. Message du Président et Vice-Président .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Message de la Direction .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Comité IFC .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Organigramme IFC .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Rôle de l'IFC à Genève et en Suisse .....</b>	<b>5</b>
<b>6. Communication et image de l'IFC .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Les points forts de la période .....</b>	<b>7</b>
7.1. Indicateurs 2023-2024 : .....	8
7.2. Quelques valeurs prises en compte pour la délivrance de la certification EDUQUA .....	9
<b>8. Promotion et valorisation des métiers .....</b>	<b>10</b>
<b>9. Etat des effectifs en fin d'année scolaire .....</b>	<b>14</b>
<b>10. Résultats des examens des formations maçons et CVC .....</b>	<b>18</b>
<b>11. Certificat de chef.fe d'équipe .....</b>	<b>19</b>
<b>12. Historique de l'offre de formation .....</b>	<b>19</b>
<b>13. Situation 2024-2025_Reflet au 15 Novembre 2024 .....</b>	<b>20</b>
<b>14. Cours de français, dispensés par délégation à l'UOG .....</b>	<b>20</b>
<b>15. Sécurité et santé au travail .....</b>	<b>20</b>
15.1. Parcours sécurité .....	20
<b>16. Remerciements .....</b>	<b>21</b>
<b>17. FICHES DE FORMATION .....</b>	<b>23</b>
17.1. AFP Maçon.ne (Modification de l'ordonnance dès 2025) .....	23
17.2. AFP Assistant Constructeur.trice de routes .....	25
17.3. CFC Maçon.ne (Modification de l'Ordonnance dès 2025) .....	27
17.4. CFC Constructeur.trice de routes .....	29
17.5. CFC Maçon.ne ou CFC de Constructeur.trice de routes .....	31
17.6. Cours préparatoires au Brevet Fédéral de chef.fe d'équipe .....	32
17.7. Instruire son personnel aux règles de l'élingage .....	34
17.8. Conducteur.trice d'engins de chantier M1SO-E .....	35
17.9. Conducteurs.trices d'engins de chantier M1 K-BMF .....	36
17.10. Conducteurs.trices d'engins de chantier passerelle M1 K-BMF .....	37
17.11. Conducteurs.trices d'engins de chantier M2 À M7 K-BMF .....	38
17.12. Grutier .....	39
17.13. Scie sur table .....	40
17.14. Formations modulaires .....	41
17.15. Formation Operateur.Trice Pemp IPAF .....	42

## 1. Message du Président et Vice-Président

Chers partenaires, formateurs, apprenants et acteurs du secteur de la construction, En ce début d'année 2025, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à toutes celles et ceux qui, par leur dévouement et leur passion, participent au succès et au rayonnement de l'Institut de Formation de la Construction (IFC).



La formation professionnelle est bien plus qu'une vision pour l'avenir. Elle est une réelle nécessité. Le rôle de l'IFC est de proposer des formations comme celles pour devenir maçon.ne, conducteur.trice d'engins de chantier ou grutier. Nous accompagnons également ceux qui, parfois, n'envisageaient pas de carrière ou de diplôme, mais qui sont amenés à obtenir un CFC, soit par la voie de l'apprentissage classique soit par la voie formative pour adultes (article 32).

Il est important de transmettre et de former car le métier de maçon est, à la base, le rouage essentiel d'un chantier. Nos employés sont le fondement de notre métier et le pilier de nos entreprises. Notre métier, c'est l'art de construire et aussi l'art de transmettre.

Il est toujours possible d'acheter du matériel et de la technique. Les hommes et les femmes ne s'achètent pas, on les forme !

Aujourd'hui, pour continuer à former, nous devons faire face aux enjeux d'attractivité de nos métiers et pour cela, nous poursuivons, sans relâche, nos efforts de communication en développant nos réseaux sociaux. Nous déployons une stratégie de communication digitale pour séduire les jeunes et encourager les entreprises à poursuivre leurs engagements dans la formation professionnelle.

Ensemble, formons les femmes et les hommes de demain !

**Président et Vice-Président**  
**David Richard & Sébastien Revaux**

## 2. Message de la Direction



L'Institut de Formation de la Construction repose avant tout sur la force et l'engagement de ses équipes.

Chaque jour, des formateurs passionnés, des collaborateurs dévoués et des experts du secteur unissent leurs compétences pour offrir un cadre d'apprentissage d'excellence aux professionnels de demain.

Au cœur de l'IFC, les formateurs jouent un rôle clé : transmettre leur savoir-faire avec pédagogie, accompagner chaque apprenant avec bienveillance et s'adapter aux évolutions du secteur pour proposer des formations en phase avec les besoins du terrain. Leur expertise et leur engagement font de l'IFC une référence incontournable dans le domaine de la construction.

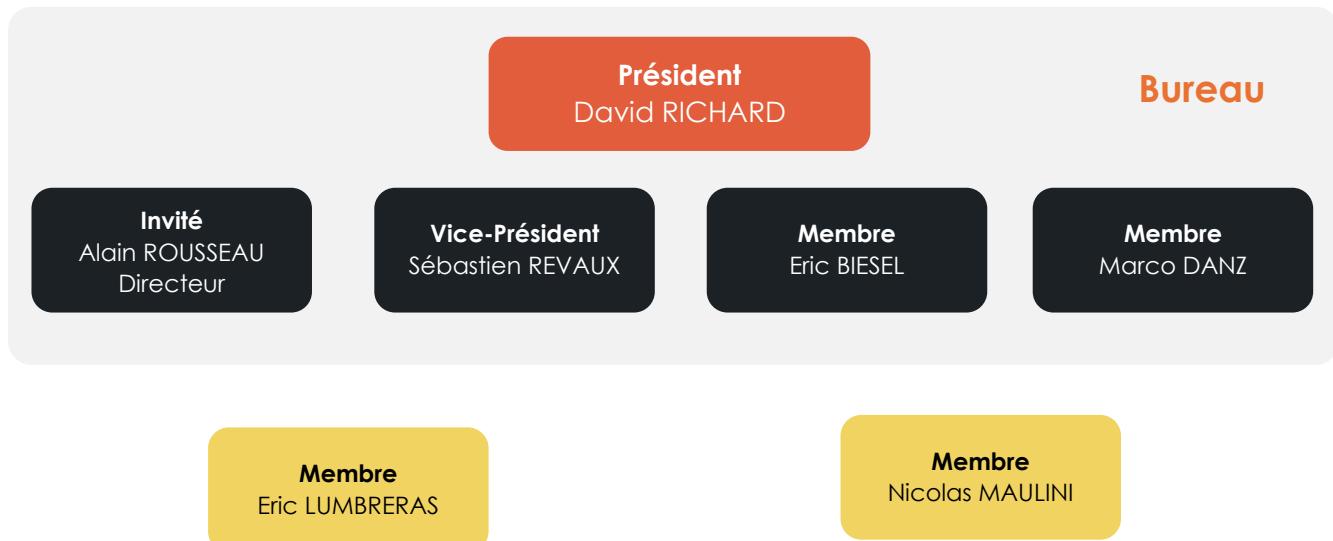
Mais la réussite d'un institut repose aussi sur toutes celles et ceux qui assurent son bon fonctionnement au quotidien. L'équipe administrative, les coordinateurs et l'ensemble du personnel travaillent avec rigueur et passion pour garantir un accompagnement optimal des apprenants et une organisation sans faille.

Grâce à cette synergie, l'IFC continue de grandir et d'innover. En 2025, il poursuivra son développement avec la même ambition : proposer des formations toujours plus adaptées aux enjeux du secteur et accompagner chaque apprenant vers la réussite.

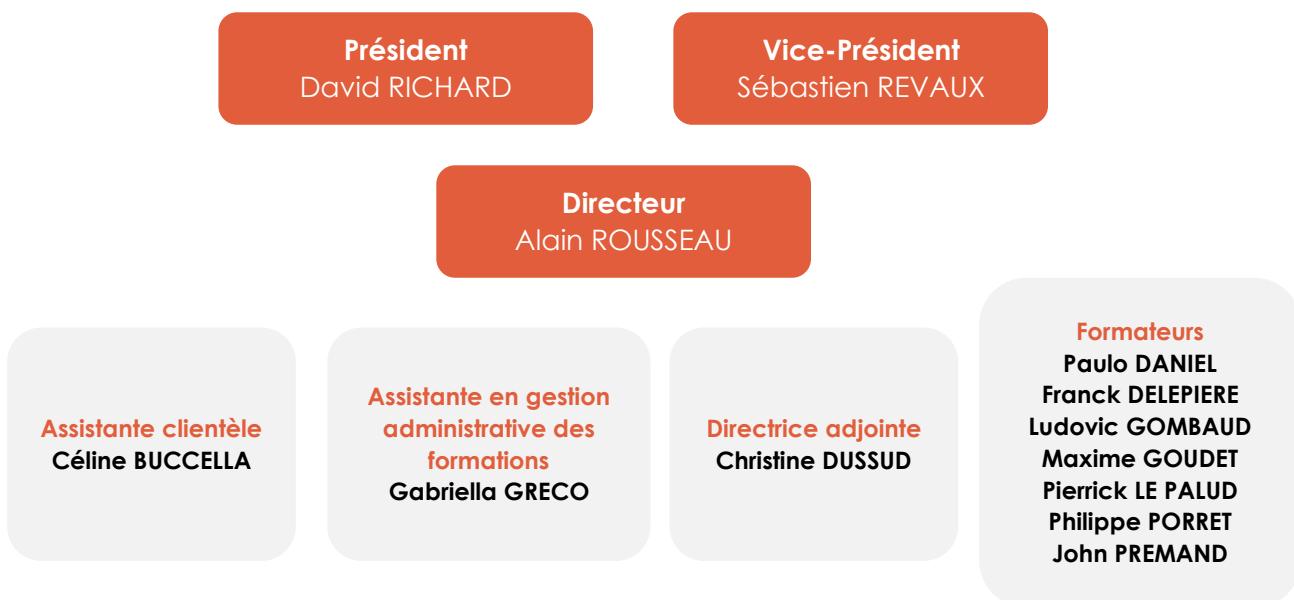
C'est cet esprit d'équipe et cette dynamique collective qui font la force de l'IFC. Un immense merci à toutes et tous pour leur engagement au quotidien.

**Alain Rousseau**

### 3. Comité IFC



### 4. Organigramme IFC



## 5. Rôle de l'IFC à Genève et en Suisse

Dans le cadre du Masterplan 2030, d'importantes révisions d'Ordonnances liées à la formation professionnelle initiale et supérieure, et de ce fait des plans de formation et profils de compétences y relatifs, ont été finalisées. Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté de moderniser la formation professionnelle et de la rendre adéquate aux exigences du terrain. Durant l'exercice, l'IFC a collaboré activement, par le biais de diverses consultations et commissions, à mise en œuvre des nouveaux paradigmes.

L'IFC dispense, sur délégation de l'Etat de Genève, les formations pratiques et qualifiantes qu'il s'agisse des cours interentreprises AFP et CFC maçon.ne ou encore des formations pour adultes, voies « article 32 ». Il participe, par ailleurs, à la surveillance de l'apprentissage et organise les examens pour les filières AFP et CFC maçon.ne.

En 2024, l'IFC a permis, par la qualité de ses cours, de conduire ses élèves à l'obtention du certificat de chef d'équipe.

Actif dans les formations liées au perfectionnement, tels que les permis pour conducteurs.trices d'engins de chantier, l'IFC collabore activement au niveau romand, pour assurer une validité de ses permis dans toute la Suisse.

À ce titre, l'IFC est parfaitement intégré à la Romandie et plusieurs travaux se réalisent en commun, au bénéfice de tous. Il en est ainsi de :

- ▶ L'encouragement des échanges entre les cantons
- ▶ La réalisation de manuels de formation homogènes pour les formations K-BMF
- ▶ La participation active aux différentes commissions
- ▶ La communication vis-à-vis des entreprises
- ▶ La mise en place de directives communes
- ▶ La stratégie de communication, marketing et publicité des métiers du secteur principal de la construction

Enfin et surtout, l'IFC poursuit inlassablement sa mission première de soutenir la formation professionnelle au sein des entreprises dans l'objectif de pouvoir relever les défis de demain et d'assurer une Relève de qualité.

## 6. Communication et image de l'IFC

Durant l'exercice sous revue, l'IFC a largement intensifié ses campagnes de communication. Ses actions se sont inscrites dans le cadre d'une révision complète de son image institutionnelle. Elles se sont traduites par une présence accrue de l'Institution, sur les différents réseaux sociaux tels que LinkedIn, Tik-Tok, Instagram et lors de nombreux évènements.

À des fins de promotion et de valorisation des métiers, l'IFC a poursuivi un important **travail de communication** (articles de presse, vidéos, témoignages, portraits, etc.) avec comme objectifs :

- ▶ Démontrer la richesse et la technicité de la branche
- ▶ Déployer l'attractivité des métiers auprès des jeunes
- ▶ Valoriser les métiers auprès du grand public

- ▶ Mettre en valeur les apprenants et les partenaires de la formation professionnelle.

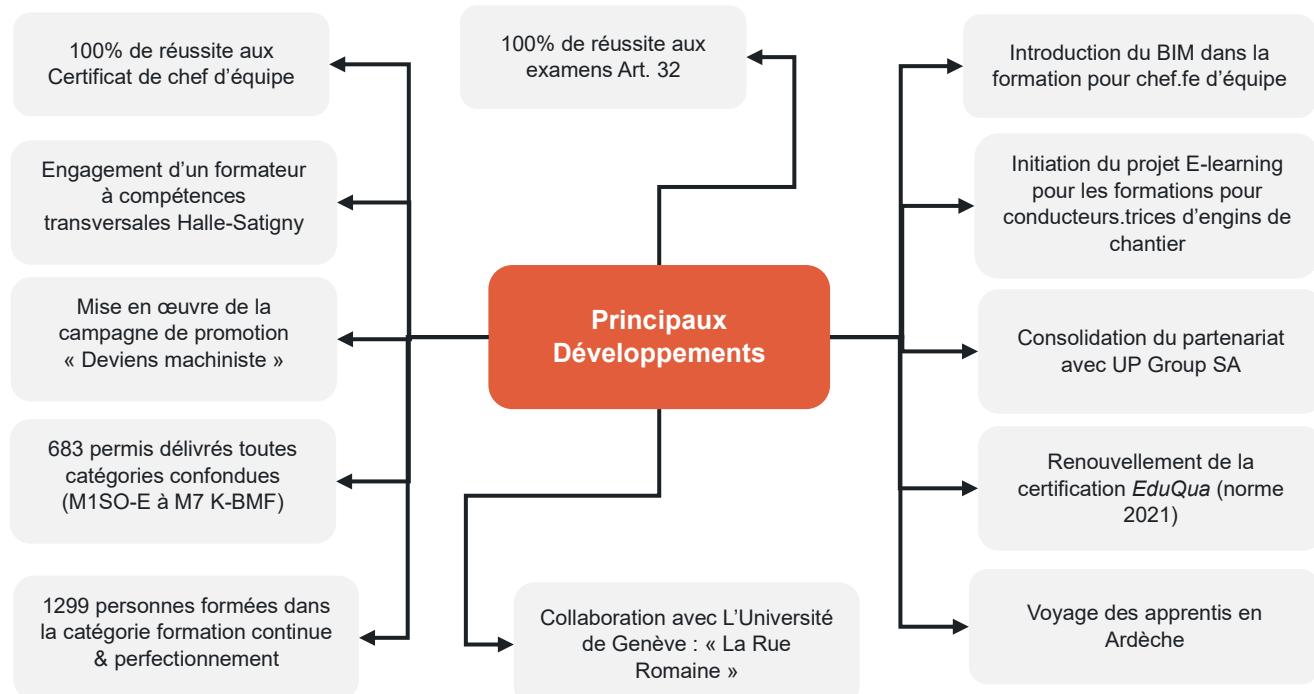
En décembre 2023, l'IFC s'est vu renouveler par SQS (Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management) sa **certification sous la norme Eduqua 2021**, gage, auprès de toutes les parties prenantes, de transparence, de qualité et de performance des offres de formation et de la gestion de l'Institution.

#### Faits marquants de l'année 2023-2024 :

1. La mise en œuvre d'une modernisation des offres de cours pour former en adéquation des besoins du terrain, par **l'Introduction du BIM** dans les cours de chef.fe d'équipe.
2. L'initiation du projet de mise en place du **E-learning** dans le cadre des formations pour conducteur.trices d'engins de chantier.
3. La consolidation du partenariat avec UP GroupSA pour la dispense des formations **d'opérateur.trices PEMP IPAf pour les catégories 1a,1b, 3a et 3b.**
4. Le lancement du projet de promotion **« Deviens machiniste »** avec création de capsules vidéo diffusées sur une landing page et différents réseaux sociaux.
5. **La collaboration avec l'Université de Genève** pour la mise en œuvre d'un projet participatif intitulé « La Rue Romaine », dans le cadre du Festival « Histoire et Cité » à destination des élèves des écoles du Canton de Genève.
6. L'organisation d'un **voyage participatif et pédagogique** en faveur des apprentis maçons de 2<sup>ème</sup> année CFC au Vieil-Audon.



## 7. Les points forts de la période



## 7.1. Indicateurs 2023-2024 :

Liste des formations	Nb jours mémorisés annuels	Heures réalisées annuelles	Périodes réalisées annuelles	dont hors canton (en périodes)	Participants par session	Effectifs annuels	Périodes/participants annuels
<b>1. FORMATIONS INITIALES</b>							
A32 M1	34	272	340	0	16	16	5'440
A32 M2	34	272	340	0	18	18	6'120
A32 CVC1	32	256	320	80	8	8	2'560
A32 CVC2	32	256	320	80	5	5	1'600
CIE CFC maçon 1,2,3	81	648	810	0	49	49	39'690
AFP aide-maçon 1 et 2	50	400	500	0	5	5	2'500
<b>SOUS-TOTAL FORMATION INITIALE</b>	<b>263</b>	<b>2104</b>	<b>2630</b>	<b>160</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>57'910</b>
<b>2. FORMATIONS CONTINUES ET PERFECTIONNEMENT</b>							
Chef d'équipe 1	33	264	330	0	11	11	3'630
Calcul et Plans	7	56	70	0	3	22	210
Passerelle	4	64	80	0	5	20	400
Machiniste M1 K-BMF	95	760	950	0	10	189	9'500
Examens pratiques M1 K-BMF	34	272	340	0	7	242	2'380
Machiniste M1 SO-E	40	480	600	0	10	380	5'700
Formation pour Jardin Suisse	14	112	140	0	11	37	1'470
Machiniste M2 à M7 K-BMF	60	480	600	0	6	85	3'600
Grutier	12	90	113	0	3	11	338
Scie sur Table	0	0	0	0	0	0	0
Elingage	39	156	195	0	8	298	1'560
<b>SOUS-TOTAL FORMATIONS CONTINUES ET PERFECTIONNEMENT</b>	<b>338</b>	<b>2'734</b>	<b>3'418</b>	<b>0</b>		<b>1291</b>	<b>28'788</b>
<b>TOTAL GENERAL jours / heures / périodes IFC</b>	<b>601</b>	<b>4'838</b>	<b>6'048</b>	<b>160</b>		<b>1392</b>	<b>86'698</b>

- Ne sont pas inclus les 8 candidats formés au PEMP par UP Group SA.

## 7.2. Quelques valeurs prises en compte pour la délivrance de la certification EDUQUA :

ANNEE	Réel 2020-2021	Réel 2021-2022	Réel 2022-2023	Réel 2023-2024
Périodes totales de formations	72'709	82'420	<b>81'132</b>	<b>86'698</b>
Taux de réussite formations initiales	78%	81%	<b>80%</b>	<b>88%</b>
Taux d'abandon formations initiales	11%	10%	<b>13%</b>	<b>5%</b>
Taux de satisfaction Formation initiale	81%	80%	<b>77%</b>	<b>80%</b>
Taux de réussite Perfectionnement	89%	89%	<b>91%</b>	<b>93%</b>
Taux d'abandon Perfectionnement	2%	3%	<b>2%</b>	<b>4%</b>
Nombre de séances de coordination	8	7	<b>6</b>	<b>6</b>
Taux de satisfaction Formation continue & perfectionnement	92%	94%	<b>95%</b>	<b>91%</b>
Offres de cours réalisés	18	17	<b>19</b>	<b>18</b>
Nombre de participants	944	1'433	<b>1'667</b>	<b>1'392</b>

## 8. Promotion et valorisation des métiers

Durant l'exercice 2023-2024, l'IFC a pu organiser et participer aux évènements de promotion et de valorisation des métiers suivants :

**Présentation des « Vitrines des Métiers »** : présentations des métiers de la construction (tout au long de l'année) : forums à destination des jeunes du cycle d'orientation.

**Participation active aux différents « Villages des métiers »** : actions de promotion des métiers dans les cycles du Canton.

### Septembre 2023

**14 septembre 2023** : Point contact « Présentation du classeur de formation, son utilité et son utilisation durant l'apprentissage » à l'attention des entreprises formatrices.



**Novembre 2023**

**9 novembre 2023** : « Futur en tous genres », halle de maçonnerie.



**24 et 25 novembre 2023** : Participation aux « Portes Ouvertes du CFPC » avec organisation d'un concours de maçonnerie.



## Janvier 2024

**Naissance du projet de collaboration avec l'Université de Genève « La Rue Romaine » et mise en œuvre du 27 février au 19 mars 2024 à la halle de maçonnerie.**



## Février 2024

**3 février 2024 :** Participation au Forum de la formation et de l'emploi « Cap sur Avenir » en partenariat avec **Servette Rugby Club**.



## Mai 2024

**15 mai 2024** : « Zoom métier », Visite de chantier à destination des candidats à l'apprentissage.

## Juin 2024

**24-28 juin 2024** : **Voyage pédagogique** avec les apprentis CFC maçons 2<sup>ème</sup> année en Ardèche.



## Septembre 2024

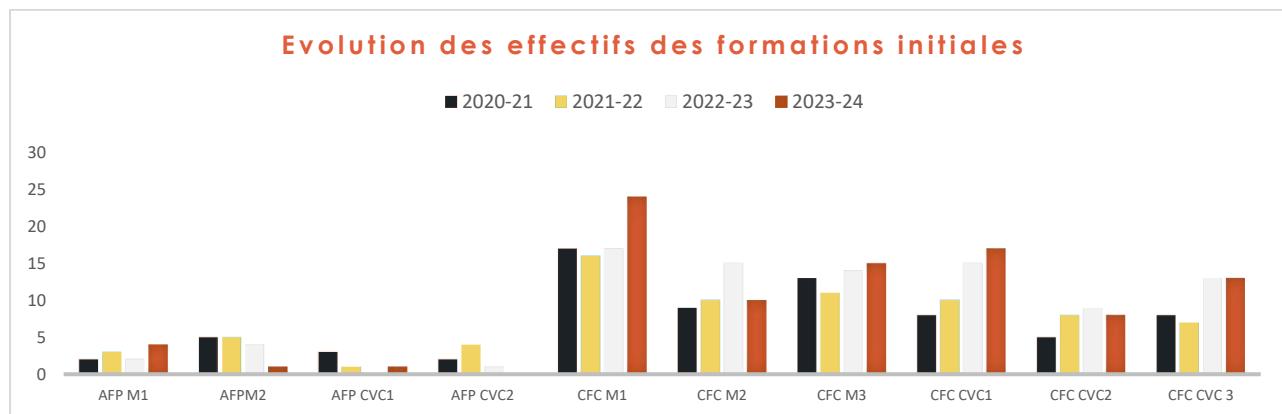
**17 septembre 2024** : Présence de l'IFC lors de **la fête de l'apprentissage** avec remise de prix à l'apprenti M. BOISSON César (Belloni SA) qui a obtenu la meilleure note en pratique ainsi que la meilleure moyenne générale aux examens du CFC maçon.



## 9. Etat des effectifs en fin d'année scolaire

**Etat des effectifs des formations initiales :** l'effectif des formations initiales a évolué de la manière suivante (reflet au 15 novembre 2023) :

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
AFP 1	2	3	2	4
AFP 2	5	5	4	1
AFP CVC1	3	1		1
AFP CVC2	2	4	1	
Maçon 1	17	16	17	24
Maçon 2	9	10	15	10
Maçon 3	13	11	14	15
CVC 1	8	10	15	17
CVC 2	5	8	9	8
CVC 3	8	7	13	13
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>75</b>	<b>90</b>	<b>93</b>

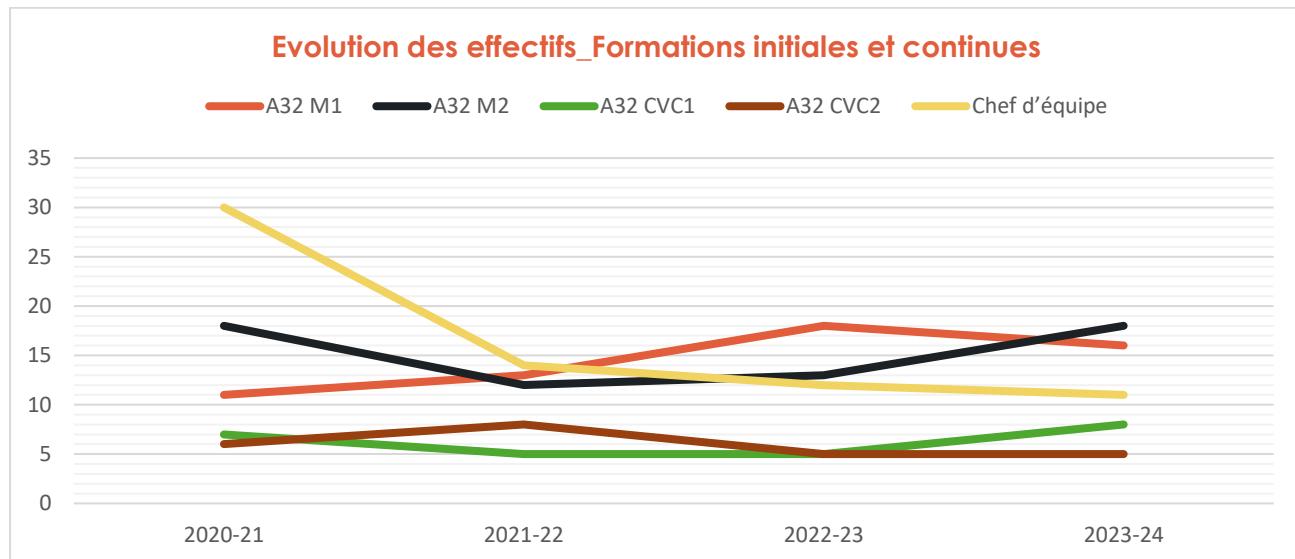


On note une augmentation croissante et substantielle des effectifs depuis 2020 et ce, plus spécifiquement pour la filière CFC maçon.ne.s et CFC constructeur.trice.s de route. Ce regain d'intérêt pour nos filières d'apprentissage est à analyser au regard des actions de promotion engagées depuis quelques années.

Le maintien des évaluations du niveau des candidats avant l'entrée en apprentissage s'avère toujours indispensable car elles permettent une meilleure orientation dans le choix de filière AFP ou CFC. Une orientation réussie permet en effet de limiter les échecs et les ruptures de contrats en cours d'année scolaire. L'IFC travaille de concert avec l'OPFC et le CFPC dans cet objectif.

**Etat des effectifs des formations initiales et continues pour adultes :** les effectifs ont évolué de la manière suivante (reflet au 15 novembre 2023) :

	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
A32 M1	11	13	18	<b>16</b>
A32 M2	18	12	13	<b>18</b>
A32 CVC1	7	5	5	<b>8</b>
A32 CVC2	6	8	5	<b>5</b>
Chef d'équipe	30	14	12	<b>11</b>
Total	<b>72</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>58</b>



**Le tableau ci-dessus relève :**

- ▶ Une stabilité des nouveaux contrats de formation pour la voie Article 32, comparativement à l'année 2022-2023
- ▶ Un équilibre toujours fragile pour la section Article 32 section CVC-r, tous degrés confondus

Afin de pérenniser la qualification des adultes et de maintenir des effectifs convenables dans les deux sections, des modalités de communication aux entreprises et des procédures d'inscriptions optimisées, ont été définies conjointement entre l'OPFC et l'IFC.

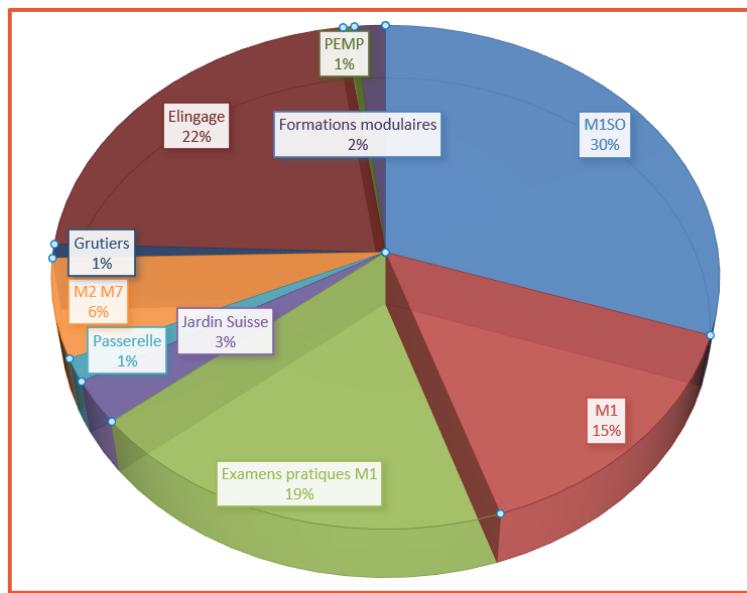
Une attention particulière et permanente se doit d'être portée à la filière Article 32 section génie civil. En effet, une baisse progressive des effectifs de cette section, pourrait mettre en péril son financement et accroître les risques à moyen et long terme, de préférer la qualification des adultes de la profession.

**Etat des effectifs des formations continues liées au perfectionnement : conducteur.trice.s d'engins de chantier, grutiers et modulaires :**

Les formations pour **conducteur.trice.s d'engins de chantier** constituent toujours un socle majeur des activités de l'IFC en vue du perfectionnement professionnel. Le nombre total de personnes formées est de **1299 personnes** durant l'exercice sous revue (y compris les candidats formés à la nacelle, par UP Group SA) pour un total de **1340 inscriptions**.

**La répartition par formation est la suivante :**

<b>1340 INSCRITS</b>	
<b>M1SO-E</b>	405 pour 380 permis réussis
<b>Jardin Suisse</b>	37 inscrits
<b>M1 K-BMF</b>	197 pour 189 autorisations provisoires
<b>Examens pratiques M1 K-BMF</b>	256 pour 160 réussites
<b>Passerelle</b>	20 pour 19 permis réussis
<b>M2-M7 K-BMF</b>	85 pour 79 réussis
<b>Grutiers</b>	12 et 11 en cours de formation
<b>Elingage</b>	298 pour 294 réussis
<b>Formation PEMP</b>	8 pour 8 réussis
<b>Formations modulaires</b>	22 pour 13 réussis



Le règlement **K-BMF (Kran und Baumaschinenführer)** tend à harmoniser les formations pour conducteur.trice.s d'engins de chantier au niveau suisse et à généraliser la nécessité d'avoir un permis.

Le règlement des examens **K-BMF** et le guide correspondant définissent les exigences minimales de la formation et de l'examen de conducteur.trice.s d'engins de chantier mobiles avec siège ou poste de conduite, présentant un danger particulier lors de leur conduite.

Ce règlement d'examens et le guide qui lui est associé s'appliquent à tous les domaines d'utilisation de ces machines.

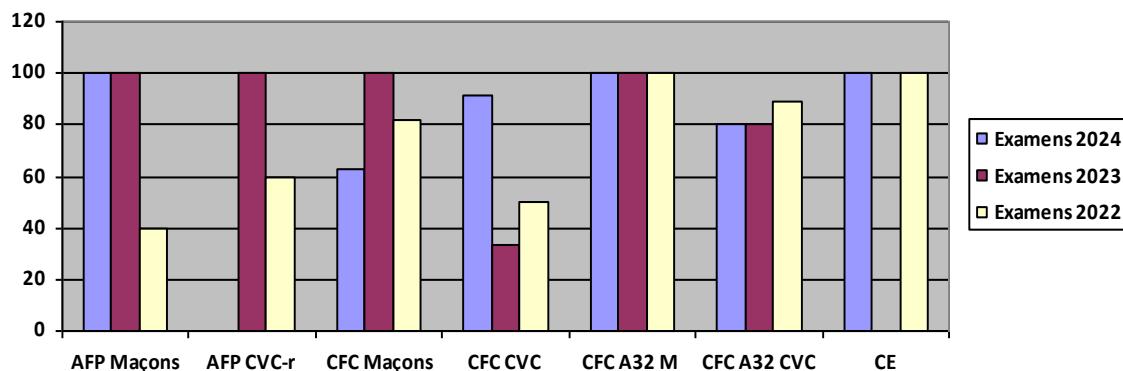
Toutes les formations K-BMF comprennent des exercices pratiques. Elles ont pour objectif de former les travailleurs au maniement des machines de chantier en exécutant des tranchées / des fouilles et en conduisant dans des situations contraignantes, tout en respectant les règles de sécurité en vigueur.



## 10. Résultats des examens des formations maçons et CVC

	Examens 2024			Examens 2023			Examens 2022		
	Présentés	Admis	Taux	Présentés	Admis	Taux	Présentés	Admis	Taux
AFP Aide-Maçons	1	1	100%	3	3	100%	5	2	40%
AFP CVC-r	-	-	-	2	2	100%	5	3	60%
CFC Maçon (Apprentis)	16	10	63%	12	12	100%	11	9	82%
CFC CVC (Apprentis)	11	10	91%	12	4	33%	8	4	50%
CFC Maçon (Adultes)	18	18	100%	12	12	100%	12	12	100%
CFC CVC (Adultes)	5	4	80%	5	4	80%	9	8	89%
Chefs d'équipe	11	11	100%	-	-	-	14	14	100%
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>54</b>	<b>87%</b>	<b>46</b>	<b>37</b>	<b>80%</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>81%</b>

**Vue graphique des taux de réussite par catégorie, exprimés en pourcentages :**



**Quatre catégories se démarquent principalement en matière de réussite. Il s'agit de :**

1. Celle des Articles 32, section maçonnerie qui admet un taux de réussite de 100%
2. Celle des apprentis maçon.ne.s AFP dont le taux de réussite est de 100%
3. Celle des chef.fe.s d'équipe dont le taux de réussite est de 100% et ce depuis 3 volées successives
4. La catégorie des apprentis CVC-r qui a fortement progressé en termes de réussite comparativement à 2023

S'agissant des formations article 32 et chef.fe d'équipe, l'IFC maintient les évaluations régulières des candidats pour s'assurer de la bonne acquisition des compétences et des connaissances et pouvoir signaler tout risque d'échec aux entreprises et à l'OFPC (pour la voie A32) et ce, afin de pouvoir anticiper des stratégies avant la présentation aux procédures de qualification (propositions de plans d'action pour du travail personnel, mesures d'appui en cours de formation, inscriptions aux formations modulaires, etc.). Tous les partenaires de la formation professionnelle sont engagés sur la voie d'une coopération étroite en vue de garantir la réussite des apprenants.

## 11. Certificat de chef.fe d'équipe

En complément de leur programme officiel, afin de valoriser leur parcours et déployer leurs compétences sur le terrain, tous les chef.fe.s d'équipe de la volée 2022-2024, ont pu bénéficier :

- ▶ Du parcours sécurité
- ▶ D'une formation à **l'élingage**
- ▶ D'un cours sur la sensibilisation aux risques de la grue
- ▶ Du cours **Edupros**, organisé conjointement avec l'OPFC leur octroyant à l'issue, une attestation de formateurs d'apprenti.e.s en entreprise
- ▶ D'un cours **d'arpentage** sur le site des examens de l'Ecole de la Construction de Tolochenaz, dispensé par notre partenaire.

## 12. Historique de l'offre de formation

	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
<b>CHEF D'EQUIPE</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>ARTICLES 32</b>											
MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>APPRENTIS CFC</b>											
MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 3	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 1	COURS PRATIQUES à COLOMBIER (NE)										
CVC 2											
CVC 3											
<b>APPRENTIS APP</b>											
AIDE-MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE-MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Parcours sécurité (en partenariat avec EcoServices SA)	OUI			OUI							
<b>PERFECTIONNEMENT</b>											
M1 GO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-	-	-	-
M1 K-BMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Passerelle M1 KBMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Formations Jardin Suisse							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
M2-M7	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-	-	-	-
M2-M7 K-BMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
M1 SO Elingage							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
GRUTIER	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ELINGAGE					OUI						
SCIE SUR TABLE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Formations modulaires (calculs, plan, nivellation)					OUI						
PEMP (En partenariat avec IPAF)	OUI								OUI	OUI	OUI

## 13. Situation 2024-2025\_Reflet au 15 Novembre 2024

Cette année encore, il est à distinguer une volonté de former et de qualifier les collaborateurs d'entreprises. S'agissant de l'apprentissage, une hausse substantielle des nouveaux contrats d'apprentissage dans la section maçonnerie est à mettre en exergue. L'IFC adresse ses remerciements aux entreprises et à tous les partenaires de la formation professionnelle pour leur engagement en faveur de la Relève professionnelle.

Les effectifs des formations initiales et supérieures pour l'année 2024-2025 sont de 152 candidats (reflet au 15 novembre 2024).

Ils sont répartis comme suit :

	1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>ème</sup> degré	3 <sup>ème</sup> degré	Total
AFP Maçon.ne.s	-	3	-	3
AFP Constructeur.trice.s de route	1	1	-	2
CFC Maçon.ne.s	29	22	13	64
CFC Constructeur.trice.s de route	12	16	8	36
Articles 32 Maçon.ne.s	8	16	-	24
Articles 32 Constructeur.trice.s de route	3	9	-	12
Chef.fe.s d'équipe	11	-	-	11
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>21</b>	<b>152</b>

À ce qui précède, il faut ajouter environ 666 candidats qui ont été inscrits aux formations liées au perfectionnement, dont 122 permis délivrés pour les conducteur.trice.s d'engins de chantier M1 à M7 K-BMF et 274 permis pour le M1 SO-E, durant la période de septembre 2024 à février 2025.

## 14. Cours de français, dispensés par délégation à l'UOG

Il est opportun de souligner l'importance d'un tel dispositif qui permet aux collaborateurs d'entreprises souhaitant se qualifier en intégrant la voie Article 32 à moyens ou longs termes et de poursuivre en formation supérieure, d'acquérir le niveau minimum requis en français, avant l'entrée en formation, afin qu'ils puissent suivre les cours avec aisance et capitaliser toutes les chances de réussite aux examens finaux.

En collaboration avec l'UOG, l'IFC poursuit son suivi rigoureux des candidats bénéficiant de la mesure et ce, afin d'en mesurer la pertinence pédagogique et son impact sur la progression des candidats.

## 15. Sécurité et santé au travail

### 15.1. Parcours sécurité

Durant l'année 2023-2024, 51 attestations ont été délivrées aux apprenants des formations initiales et continues.

L'IFC s'engage au quotidien en faveur de la sécurité sur le terrain.

## 16. Remerciements

Des remerciements chaleureux sont formulés :

- ▶ Aux membres des Comités de la SSE Genève et de l'IFC
- ▶ Aux collaborateurs
- ▶ Aux membres des Commissions (Relève professionnelle, experts aux examens pôle construction, commissions nationales etc.)
- ▶ Aux organismes financeurs : FFPC, OFPC, CPGO et Fonds Patronal genevois
- ▶ Aux entreprises formatrices
- ▶ A tous les candidats aux différentes formations (CIE, A32, chefs d'équipe, machinistes etc.).

Pour le Comité :



**Alain Rousseau**  
Directeur



**David Richard**  
Président



2024

2023

## Fiches de formation

---

Satigny, le 21 mars 2025

## 17. FICHES DE FORMATION

### 17.1. AFP Maçon.ne (Modification de l'ordonnance dès 2025)

Cette formation en deux ans permet notamment aux candidat.e.s qui achèvent avec succès ce premier cursus professionnel, d'intégrer, si un bon niveau est atteint, la deuxième année du CFC.

#### Généralités

- ▶ Début de la formation : selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 2 ans
- ▶ Cours interentreprises : 57 jours sur 2 ans à Genève
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ Formation théorique : 1 jour par semaine à Genève

#### Salaire mensuel : (fixé pour les 2 années)

- ▶ Recommandation au 1er juin 2021 :
- ▶ 1ère année : CHF/mois 500.-
- ▶ 2e année : CHF/mois 800.-



#### Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines



#### Financement et salaire :

- ▶ Entreprise : 59.5 %
- ▶ Caisse de compensation (Malatrex ou Rôtisserie) : 40.5%

#### Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

#### Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

**Titre obtenu après réussite aux examens : Maçon.ne AFP (nouvelle nomenclature du SEFRI, profession n°51009).**

## Informations & inscriptions

### **Institut de Formation de la Construction**

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch), **T +41(0)22/716.92.22**

### **Conseil et suivi des apprentis**

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OPFC) Rue Prévost-Martin 6  
Case postale 192, 1211 Genève 4, [www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch), **T +41 (0)22/388.45.84**

### **Formation théorique**

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, **T +41 (0)22/388.82.29**

## 17.2. AFP Assistant Constructeur.trice de routes

Cette formation en deux ans permet notamment aux candidat.e.s qui achèvent avec succès ce premier cursus professionnel, si un bon niveau est atteint, d'intégrer la deuxième année du CFC.

### Généralités

#### Début de la formation : selon calendrier scolaire

- ▶ Durée de formation : 2 ans
- ▶ Cours interentreprises : 30 jours en 2 ans à Colombier (NE)
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ Formation théorique : 1 jour par semaine à Genève ou Neuchâtel, en fonction des effectifs par classe

#### Salaire mensuel : (fixé pour les 2 années)

- ▶ Recommandation au 1er juin 2021 :
- ▶ 1ère année : CHF/mois 500.-
- ▶ 2e année : CHF/mois 800.-



#### Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines

#### Financement et salaire :

- ▶ Entreprise : 59.5 % - Caisse de compensation (Malatrex ou Rôtisserie) : 40.5 %

#### Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

#### Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

**Titre obtenu après réussite aux examens : AFP Assistant.e constructeur.trice de routes.**

## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch), **T +41(0)22/716.92.22**

### Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OPFC) Rue Prévost-Martin 6  
Case postale 192, 1211 Genève 4, [www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch), **T +41 (0)22/388.45.84**

### Formation théorique

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, **T +41 (0)22/388.82.29**

### Cours interentreprises et examens

Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois, Les Longues-Raies 1, 2013 Colombier / NE,  
[www.cpmb.ch](http://www.cpmb.ch), **T +41(0)32/843.48.00**

## 17.3. CFC Maçon.ne (Modification de l'Ordonnance dès 2025)

Ce métier, aussi bien pratiqué à l'intérieur qu'à l'extérieur, est l'un des piliers du secteur de la construction.

Sa diversité et son évolution constante en font l'une des plus belles professions artisanales, alliant les techniques modernes à un savoir-faire ancestral.

Grâce à son savoir-faire, un.e maçon.ne peut exécuter des travaux très variés.

Le plus du métier : un.e maçon.ne qui obtient son CFC à 19 ans peut devenir Chef.fe d'équipe à 22 ans et Contremaître à 26 ans ! Peu de métiers offrent de telles possibilités de progression.

### Généralités

- ▶ **Début de la formation :** Selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 3 ans
- ▶ **Cours interentreprises :** 75 jours sur 3 ans à Genève
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ **Formation théorique :** 1 jour par semaine à Genève



**Salaire horaire :** (fixé pour les 3 années)

- ▶ 1ère année : CHF/h. 6.-
- ▶ 2e année : CHF/h. 11.-
- ▶ 3e année : CHF/h. 16.-

Candidats de 20 ans révolus et ayant au minimum une année d'expérience dans la profession, aux conditions de la classe " C" (ouvrier de la construction) soit CHF 26.75.- et 6 semaines de vacances.

### Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines / 3e année : 6 semaines

### Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

### Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

**Titre obtenu après réussite aux examens : Maçon.ne CFC (nouvelle nomenclature du SEFRI, profession n°51008.**

## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch), **T +41(0)22/716.92.22**

### Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OPFC)

Rue Prévost-Martin 6 Case postale 192, 1211 Genève 4, [www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch),

**T +41 (0)22/388.45.84**

### Formation théorique

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, **T +41 (0)22/388.82.29**

## 17.4. CFC Constructeur.trice de routes

Le constructeur.trice de routes fait partie du champ professionnel de Construction de Voies de Communication (CVC). Il-elle est spécialisé.e en construction de chaussées de toutes sortes. Les activités s'étendent aux travaux de terrassement, de bétonnage et de revêtement. Les opérations particulières portent sur la réalisation d'installations d'évacuation des eaux, de conduites industrielles, de couches de fondation, de bordures et de revêtements.

Le plus du métier : un.e constructeur.trice de routes qui obtient son CFC à 19 ans peut devenir Chef.fe d'équipe à 22 ans et Contremaitre à 26 ans. Peu de métiers offrent de telles possibilités de progression !

**Les autres options disponibles dans ce champ professionnel sont les suivantes :**

- ▶ Constructeur / Constructrice de voies ferrées
- ▶ Constructeur / Constructrice de fondations
- ▶ Constructeur / Constructrice de sols industriels et de chapes
- ▶ Paveur / Paveuse

### Généralités

- ▶ **Début de la formation :** Selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 3 ans
- ▶ **Cours interentreprises :** 50 jours sur 3 ans à Colombier (NE)
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ **Formation théorique :** 1 jour par semaine à Genève

**Salaire horaire :** (fixé pour les 3 années)

- ▶ 1ère année : CHF/h. 6.-
- ▶ 2e année : CHF/h. 11.-
- ▶ 3e année : CHF/h. 16.-

Candidats de 20 ans révolus et ayant au minimum une année d'expérience dans la profession, aux conditions de la classe "C" (ouvrier de la construction) soit CHF 26.75.- et 6 semaines de vacances.



### Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines / 3e année : 6 semaines

### Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

### Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

**Titre obtenu après réussite aux examens : Constructeur.trice de routes CFC.**

## Informations & inscriptions

### **Institut de Formation de la Construction**

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch), **T +41(0)22/716.92.22**

### **Conseil et suivi des apprentis**

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OPPC) Rue Prévost-Martin 6  
Case postale 192, 1211 Genève 4, [www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch), **T +41 (0)22/388.45.84**

### **Formation théorique**

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, **T +41 (0)22/388.82.29**

### **Cours interentreprises et examens**

Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois, Les Longues-Raies 1, 2013 Colombier / NE,  
[www.cpmb.ch](http://www.cpmb.ch), **T +41(0)32/843.48.00**

## 17.5. CFC Maçon.ne ou CFC de Constructeur.trice de routes

### Voie de formation Article 32 (Art.32), pour adultes

#### Généralités

**Début de la formation :** Début septembre de chaque année (en fonction de la planification générale de l'IFC)

**Durée de formation :** 2 ans

#### Conditions d'admission :

- ▶ Être au bénéfice d'au minimum cinq années d'expérience professionnelle dont trois dans le métier visé
- ▶ Avoir acquis les compétences du métier
- ▶ Être domicilié ou travailler dans le canton de Genève depuis une année au moins au moment du dépôt du dossier
- ▶ Niveau B1 au minimum, requis en français
- ▶ Compétences en mathématiques de base



#### Financement :

- ▶ La formation est prise en charge par l'Etat
- ▶ Les frais d'écolage sont à la charge du candidat
- ▶ Tarif : CHF 300.- par an, sous réserve de modifications

#### Perte de gain :

- ▶ Chaque année, sous conditions, une prime d'incitation est versée par la FFPC aux entreprises

#### Titre obtenu après réussite aux examens :

- ▶ **Maçon.ne CFC ou Constructeur.trice de routes CFC.**

### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22

#### Conseil et suivi des candidats

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OPFC) Qualifications+

Rue Prévost-Martin 6, Case postale 192, 1211 Genève 4, [www.citedesmetiers.ch](http://www.citedesmetiers.ch),

T +41 (0)22/388.45.13

#### Fondation pour la Formation Professionnelle et Continue (FFPC)

Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy, [www.ffpc.ch](http://www.ffpc.ch), T +41 (0)22/339.90.19

## 17.6. Cours préparatoires au Brevet Fédéral de chef.fe d'équipe

Le.la Chef.fe d'équipe, premier échelon hiérarchique à franchir, présuppose un goût pour le management, l'organisation et les responsabilités.

A la fois collègue et chef.fe, ses activités sont partagées entre la gestion et la production.

Sur les grands chantiers, le-la Chef.fe d'équipe seconde le Contremaître et dirige une partie ou un secteur d'ouvrage. Sur les chantiers moins importants, il-elle est amené.e à conduire et à gérer le travail de façon autonome. En tous les cas, le-la Chef.fe d'équipe gère la technique, la production, la communication, la sécurité et la qualité dans sa sphère de compétences.

### Généralités

- ▶ **Début de la formation :** Début septembre tous les deux ans
- ▶ **Durée de formation :** 2 ans Environ 660 périodes en cours blocs

### Prix de la formation :

- ▶ 1er cycle : CHF 2'000.- (sous réserve de modifications)
- ▶ 2e cycle : CHF 2'000.- (sous réserve de modifications)
- ▶ Frais d'examen CHF 1'700.- (facturés directement par l'Ecole de la construction, sous réserve de modifications)
- ▶ Les livres et fournitures scolaires ne sont pas compris dans les frais d'écolage

### Délai d'inscription : mi-février.

- ▶ Attention : les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée, **nombre de places limitées**

### Test d'entrée : mai de chaque année

**Formulaire d'inscription :** sur demande auprès de l'Institut de Formation de la Construction

### Conditions d'admission :

- ▶ Être détenteur d'un CFC de maçon.ne ou de constructeur.trice de voies de communication et pouvoir justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction lors de l'examen final
- ou

Être titulaire d'un autre certificat fédéral de capacité, d'un titre du degré tertiaire ou d'une qualification au moins équivalente et pouvoir justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction lors de l'examen final

- ▶ Le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers :

<https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/themes/reconnaissance-de-diplomes-étrangers.html>

- ▶ Être en emploi dans une entreprise du bâtiment et obtenir l'accord de l'entreprise
- ▶ Réussir les tests d'entrée

## Financement :

- ▶ Sur demande du candidat.e et sous réserve de correspondre aux critères, le Service des Bourses et Prêts d'Etudes (SBPE), peut prendre en charge l'écolage
- ▶ Le SEFRI, sous certaines conditions, peut également contribuer
- ▶ Pour les entreprises : prise en charge d'une partie de la perte de gain par le Fonds Patronal Genevois

**Titre obtenu après réussite aux examens : Brevet fédéral de Chef.fe d'équipe construction**

Il est un prérequis pour l'admission à l'Ecole romande de Contremaître

## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch), **T +41(0)22/716.92.22**

### Financement

Département de la cohésion sociale  
Service des bourses et prêts d'études / CAF  
Rue des Sources 16 · 1205 Genève

**T +41(0)22/388.73.50**

<https://www.ge.ch/obtenir-bourse-pret-etudes-apprentissage/procedure-demande-bourse-pret>

SEFRI : <https://www.sbfi.admin.ch/sbfi/fr/home/formation/fpc/fps/contributions.html>

## 17.7. Instruire son personnel aux règles de l'élingage

### Formation Certifiée BST

L'élingage est une activité à risque sur nos chantiers, à preuve, la Suva recense plusieurs centaines d'accidents, parfois graves, chaque année.

L'ordonnance sur la prévention des accidents (art. 6) dit que :

« L'employeur veille à ce que tous les travailleurs occupés dans son entreprise, y compris ceux provenant d'une entreprise tierce, soient informés des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur activité et instruits des mesures à prendre pour les prévenir. Cette information et cette instruction doivent être dispensées lors de l'entrée en service ainsi qu'à chaque modification importante des conditions de travail ; elles doivent être répétées si nécessaire ».

D'autre part, l'OGrué (art. 6) impose que « les personnes qui élinguent des charges doivent être instruites sur la manière de procéder ».



La formation du personnel est une responsabilité majeure de l'employeur, au sens de l'art. 8 OPA et les tâches d'élingage et d'arrirage sont incontestablement des opérations pouvant représenter des dangers pour les travailleurs.

Si actuellement, la formation des grutiers est en voie de généralisation et même si parmi les tâches qui lui sont attribuées figure aussi la formation des élingueurs, la réalité montre que cette formation interne à l'entreprise est difficile à mettre en œuvre.

### Généralités

- ▶ **Début de la formation :** Dès un nombre suffisant de candidat
- ▶ Durée de la formation : 0,5 jours
- ▶ **Tarif :** CHF 100.- / candidat

**Titre obtenu : Attestation de suivi de cours.**

### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),  
T +41(0)22/716.92.22

**ATTENTION :** Cette formation ne porte en aucun cas sur le grutage.

## 17.8. Conducteur.trice d'engins de chantier M1SO-E

Formation monte-charges et monte-personnes

en partenariat avec NEformation

Permis M1SO-E + Attestation IPAF TPH GH PH

### Généralités

Monte-charges, monte-personnes, treuil, machine à treuil, sécurité petites machines de moins de 2 tonnes et élingage.

- ▶ **Début de la formation** : Dès un nombre suffisant de candidats
- ▶ **Durée de formation** : Cours complet : 1,5 jours
- ▶ Prix de la formation : M1SO-E : CHF 850.-

**L'obtention du permis M1SO-E est conditionnée par :**

- ▶ La réussite à l'examen théorique
- ▶ La réussite aux tests de la formation élingage
- ▶ La réussite aux tests de la formation monte-charges – monte-personnes



### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22

## 17.9. Conducteurs.trices d'engins de chantier M1 K-BMF

### Généralités

#### Petites machines jusqu'à 5 tonnes

- ▶ Machines jusqu'à 5 tonnes : Centrale à béton, rouleau, chargeuse, pelle
- ▶ Dumper jusqu'à 15.5 tonnes en PTAC
- ▶ Grue de déchargement < 22m de longueur de bras
- ▶ Elingage selon les standards du BST
- ▶ Formation pratique sur 2 machines de chantier : dumper (obligatoire) + pelle ou chargeuse (à choix)



#### Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

#### Durée de formation :

- ▶ Cours complet : 5,5 jours

#### Prix de la formation :

- ▶ CHF 1'600.-

#### Conditions d'admission :

- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction qui s'engage à former le candidat à la pratique pendant 6 mois minimum
- ▶ Maîtrise de la langue française

#### L'obtention du permis M1 K-BMF est conditionnée par :

- ▶ La réussite aux examens théoriques M1 K-BMF
- ▶ La réussite aux tests de la formation élingage
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois
- ▶ La réussite à l'examen pratique qui se déroule obligatoirement sur le dumper + pelle ou chargeuse (à choix)

### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22

## 17.10. Conducteurs.trices d'engins de chantier passerelle M1 K-BMF

### Généralités

- ▶ Passage de l'ancien permis M1GO au nouveau permis K-BMF
- ▶ Formation théorique
- ▶ Formation pratique

**Début de la formation :** dès un nombre suffisant de candidats

**Durée de formation :**

- ▶ Cours complet : 2 jours

**Prix de la formation :**

- ▶ CHF 400.-

**Conditions d'admission :**

- ▶ Être en possession du permis M1GO
- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction
- ▶ Maîtriser la langue française

**L'obtention du permis M1 K-BMF est conditionnée par :**

- ▶ La réussite aux examens théoriques
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois
- ▶ La réussite à l'examen pratique sur deux machines



### Informations & inscriptions

#### **Institut de Formation de la Construction**

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

**T +41(0)22/716.92.22**

## 17.11. Conducteurs.trices d'engins de chantier M2 À M7 K-BMF

### Généralités

- ▶ Engins de terrassement et génie civil > 5 tonnes
- ▶ M2 : Pelle hydraulique > 5 tonnes
- ▶ M3 : Chargeuse > 5 tonnes
- ▶ M4 : Pelle araignée
- ▶ M5 : Répandeuse, finisseuse
- ▶ M6 : Rouleau compresseur > 5 tonnes
- ▶ M7 : Engins spéciaux

**Début de la formation :** Dès un nombre suffisant de candidats

**Durée de formation :** Cours complet : 4 jours

**Prix de la formation :** M2 à M7 : CHF 2'400.-

### Ces formations comprennent :

- ▶ Des modules communs portant sur les rapports de chantier, les calculs, l'implantation, les premiers secours, les accessoires des machines de chantier etc.
- ▶ Une formation spécifique à la machine concernée

### Conditions d'admission :

- ▶ Être en possession du permis M1 K-BMF
- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction qui s'engage à former le candidat à la pratique pendant 6 mois minimum

**L'obtention du permis relatif à une machine est conditionnée par :**

- ▶ La réussite à l'examen théorique
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois, sur la machine souhaitée
- ▶ La réussite à l'examen pratique sur la machine en question

### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22



## 17.12. Grutier

### Généralités

- ▶ Catégorie A : Camions-grues
- ▶ Catégorie B : Grues à tour pivotante

### Début de la formation :

- ▶ Dès 6 candidats annoncés selon la catégorie (A ou B)

### Formulaire d'inscription :

- ▶ Sur demande

### Durée de formation :

- ▶ Cours de base : 3 jours
- ▶ Formation complémentaire : 1 jour

### L'obtention du permis élève relatif aux deux catégories est conditionnée par :

- ▶ La réussite à un test d'aptitude pratique de la catégorie choisie
- ▶ Une période de pratique en entreprise accompagnée d'au moins 10 mois

### L'obtention du permis grutier SUVA est conditionnée par :

- ▶ La réussite à un examen pratique de la catégorie choisie
- ▶ La réussite à un examen théorique de la catégorie choisie

### Prix de la formation, y compris examen :

- ▶ CHF 2'400.-
- ▶ En cas d'échec à l'examen : CHF 600.- / passage
- ▶ Formation complémentaire : CHF 1'510.- (Pour les titulaires d'un premier permis grutier)

### Conditions d'admission :

- ▶ Les équivalences de permis étrangers sont du seul ressort de la SUVA ([www.suva.ch](http://www.suva.ch))

## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22

## 17.13. Scie sur table

### Généralités

#### Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

#### Durée de la formation :

- ▶ 3 heures

**Tarif :** CHF 100.- / candidat

**Titre obtenu :** **Attestation de suivi de cours.**



## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22

## 17.14. Formations modulaires

### Généralités

#### Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

#### Durée de la formation :

- ▶ Lecture de plan : 1 jour
- ▶ Nivellement : 1 jour
- ▶ Arpentage : 1 jour

#### Tarif :

- ▶ CHF 150.- par jour et par personne

#### Durée de la formation :

Calculs de base : 1 jour

Calculs avancés : 1 jour

**Tarif :** CHF 140.- par jour et par personne

**Titre obtenu :** Attestation de suivi de cours.

### Informations & inscriptions

#### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

T +41(0)22/716.92.22



## 17.15. Formation Operateur.Trice Pemp IPAF

### Généralités

- ▶ Nacelles, Catégories 1a, 1b, 3a, 3b

### Début de la formation :

- ▶ 4 candidats / session

### Durée de la formation :

- ▶ 1 jour

### Tarif :

- ▶ CHF 630.- / candidat
- ▶ Déjeuner inclus

### Titre obtenu :

- ▶ **Certificat et carte IPAF**

### Lieu :

- ▶ La formation se déroule chez **UP GROUP SA**
- ▶ Route de Gratillet 15
- ▶ 1257 Bardonnex

## Informations & inscriptions

### Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, [www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch),

**T +41(0)22/716.92.22**



INSTITUT  
DE FORMATION DE  
LA CONSTRUCTION

[www.ifc-ge.ch](http://www.ifc-ge.ch)